

# Inventaire des Lépidoptères diurnes du Bois de Chênes

Autor(en): **Podolak, Marion**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **28 (2019)**

PDF erstellt am: **24.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823130>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Inventaire des Lépidoptères diurnes du Bois de Chênes

Marion PODOLAK<sup>1</sup>

PODOLAK M., 2019. Inventaire des Lépidoptères diurnes du Bois de Chênes. *Mémoire de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 28: 147-153.

## Résumé

En juin 2015, lors des Journées de la biodiversité organisées au Bois de Chênes (Coinsins, Genolier et Vich, VD, Suisse), 24 espèces de Lépidoptères diurnes ont été observées. Les données récoltées à cette occasion ont été complétées par celles fournies par le Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF, état 2018) afin d'obtenir l'inventaire présenté ci-dessous. Ce travail, en plus de présenter les résultats, apporte quelques informations sur les mesures mises en place afin de favoriser la présence d'espèces menacées.

**Mots-clés:** Lépidoptères diurnes, Journées de la biodiversité, Bois de Chênes, Coinsins, Genolier, Vich, Vaud, Suisse.

PODOLAK M., 2019. Inventory of diurnal Lepidoptera of the Bois de Chênes. *Mémoire de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles* 28: 147-153.

## Abstract

24 species of diurnal Lepidoptera were collected in June 2015 during the Biodiversity Days organized in the Bois de Chênes (Coinsins, Genolier et Vich, VD, Suisse). The data were compiled with those from the CSCF (state in 2018) in order to obtain the following inventory. This work, in addition of presenting the results, brings informations on the measures put in place to favor the presence of threatened species.

**Keywords:** diurnal Lepidoptera, Biodiversity Days, Coinsins, Genolier, Vich, Vaud, Switzerland.

## INTRODUCTION

Sur les 226 espèces de Lépidoptères diurnes connues en Suisse, plus d'un tiers figure sur la liste rouge (WERMEILLE *et al.* 2014). Parmi ces espèces menacées, la majorité vit dans des prairies et pâturages maigres. Les zones humides et forestières hébergent quant à elles un nombre réduit d'espèces mais la proportion d'espèces menacées y est plus importante (WERMEILLE *et al.* 2014). Les prairies sèches, les forêts et les marais du Bois de Chênes représentent donc une grande diversité d'habitats pour de nombreuses espèces menacées de Lépidoptères. L'inventaire qui suit s'est focalisé sur les Rhopalocères (« papillon de jour ») et Zygènes présents dans le périmètre d'étude.

Les espèces de papillons diurnes et Zygènes présentes au Bois de Chênes étaient déjà bien connues avant les Journées de la biodiversité puisque 67 espèces y avaient été enregistrées par le CSCF entre 1995 et 2015. Cependant, certaines de ces observations dataient de plus de dix ans. L'inventaire des Journées de la biodiversité visait principalement à recenser les espèces

<sup>1</sup> Musée cantonal de zoologie, place de la Riponne 6, 1014 Lausanne ; marion.podolak@vd.ch

présentes au Bois de Chênes à un instant « t » donné. L'étude qui suit combine ces données à celles fournies par le CSCF et couvre ainsi une période d'étude allant de 1995 à 2018.

## RÉSULTATS ET DISCUSSION

Au total, 24 espèces de Lépidoptères diurnes ont été observées en juin 2015 lors des Journées de la biodiversité (tableau 1). Parmi elles, douze espèces de Nymphalidae, cinq de Pieridae, cinq de Lycaenidae et deux espèces d'Hesperiidae.

Cinq figurent sur la liste rouge (WERMEILLE *et al.* 2014). *Plebeius argyrognomon* (l'azuré des coronilles; figure 1) est la plus menacée d'entre toutes (statut « EN »). *Melitaea cinxia* (la méli-tée du plantain; figure 2) est quant à elle menacée (« VU »). Les trois autres espèces, *Brintesia circe* (la silène), *Melitaea diamina* (la méli-tée noirâtre) et *Plebeius argus* (l'azuré de l'ajonc) sont potentiellement menacées (« NT »).

En regard des données du CSCF, le nombre total d'espèces de Lépidoptères diurnes connues à ce jour au Bois de Chênes s'élève à 70 (67 recensées jusqu'en 2015, puis trois nouvelles espèces ont été ajoutées en 2017; tableau 1), soit un tiers des espèces de Rhopalocères et Zygènes répertoriées en Suisse. Aux quatre familles mentionnées précédemment, on peut également ajouter la famille des Zygaenidae (cinq espèces) et celle des Papilionidae (une espèce).

À noter que parmi ces 70 espèces, 19 figurent sur la liste rouge des Papillons de jour et Zygènes (WERMEILLE *et al.* 2014), soit environ un quart des espèces mentionnées dans l'inventaire. Parmi elles, trois sont très menacées. S'ajoutent à *Plebeius argyrognomon* mentionné précédemment, *Maculinea nausithous* (l'azuré des paluds) et *Maculinea teleius* (l'azuré de la sanguisorbe; figure 3).

Même si cet inventaire n'a pas permis d'ajouter de nouvelles espèces à la liste déjà connue pour le Bois de Chênes, il a tout de même recensé près d'un tiers des espèces connues pour le site. Il a en outre permis de confirmer la présence d'espèces n'ayant pas été observées depuis longtemps. *Plebeius argus* avait par exemple été observé pour la dernière fois en 2001 (données CSCF). En revanche, aucune observation de *Maculinea nausithous* (l'azuré des paluds) n'a été faite lors des Journées de la biodiversité. La période de vol de ce papillon débutant mi-juin, il était peut-être encore un peu tôt pour l'observer et il n'a pas été spécifiquement recherché. Il n'a pas été revu au Bois de Chênes depuis sa dernière observation en 1995 (CSCF, état 2018; comm. E. Wermeille), à l'exception d'un mâle en déplacement observé en 2013 (WERMEILLE *et al.* 2014). Sa présence sur le site reste donc à confirmer.

### Espèces cibles

À la demande de la Direction Générale de l'environnement (DGE), un plan de gestion du Bois de Chênes a été réalisé en 2017 (JUTZELER *et al.* 2017). Ce rapport fait état des espèces cibles (espèces rares et menacées) envers lesquelles la gestion du site doit être orientée jusqu'en 2027. En l'occurrence, trois espèces de « papillons de jour » mentionnées précédemment ont été mises en avant: *Plebeius argyrognomon*, *Maculinea teleius* et *Melitaea cinxia*.

#### ***Plebeius argyrognomon* (l'azuré des coronilles)**

*Plebeius argyrognomon* est une espèce dont la répartition est très réduite sur le plan national. En effet, on la trouve uniquement à basse altitude en région genevoise, bâloise et dans le Sud du





Figure 1 (en haut, à gauche). *Plebeius argyrognomon* mâle, l'azuré des coronilles. Espèce en danger sur la liste rouge. (Photo: Vincent Baudraz; www.lepido.ch).

Figure 2 (à droite). *Melitaea cinxia*, la méliée du plantain. (Photo: Vincent Baudraz; www.lepido.ch).

Figure 3 (en bas). *Maculinea teleius*, l'azuré de la sanguisorbe. Papillon myrmécophile des marais et prairies humides. (Photo: Michel Baudraz; www.lepido.ch).

Tessin (WERMEILLE *et al.* 2014). Ce papillon est une espèce thermophile des pelouses maigres dont la colonisation dépend de la présence de sa plante hôte, *Securigera varia* (la coronille bigarée), sur laquelle le papillon pond ses œufs et les chenilles se développent (WERMEILLE & PATOCCHI 2015). On ne peut pas totalement exclure qu'il se reproduise également sur l'astragale (comm. J. Pellet). Avec ces nombreuses prairies sèches, le Bois de Chênes représente donc un habitat idéal pour *P. argyrognomon* et sa plante hôte. L'espèce est notamment présente au Marais de Pente, au Pré du Verger, au Pré aux Aulnes et aux Grangettes. Cependant, la fragmentation des populations de ce papillon, la déprise agricole ainsi que les modes d'exploitation inadaptés des prairies sont autant de menaces qui pèsent sur le maintien de ses populations (JUTZELER *et al.* 2017).

En réponse à ces pressions, un plan d'action a été réalisé par le bureau d'études N+P (2018) sur mandat de la DGE visant à renforcer les populations de *Plebeius argyrognomon* (qui comptent peu d'individus) et à mettre en réseau les différentes populations existantes (au nombre de quatre dans le périmètre d'étude du rapport). Comptant sept individus observés, le Bois de Chênes représente la plus grosse population (PELLET & SONNAY 2018). Les auteurs du plan d'action préconisent dans leur rapport une fauche alternée, le maintien de zones refuges

Tableau 1. Liste des espèces de Lépidoptères diurnes observées au Bois de Chênes. Les espèces suivies d'une \* ont été observées pour la première fois au Bois de Chênes ultérieurement aux Journées de la Biodiversité. JB: Journées de la biodiversité (x: espèces observées lors des JB les 6 et 7 juin 2015). La colonne LR donne le statut selon la liste rouge de Suisse (WERMEILLE *et al.* 2014): EN= en danger, VU= vulnérable, NT= potentiellement menacé, LC= non menacé.

Famille	Espèce	Nom vernaculaire	LR	JB
Hesperiidae	<i>Carcharodus alceae</i>	Grisette, Hespérie de l'alcée	NT	
	<i>Carterocephalus palaemon</i>	Echiquier, Hespérie du brome	LC	
	<i>Erynnis tages</i>	Point-de-Hongrie	LC	
	<i>Ochlodes venata</i>	Sylvaine	LC	x
	<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des potentilles	NT	
	<i>Pyrgus malvae</i>	Hespérie de la mauve	LC	
	<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du dactyle	LC	x
	<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque, Bande noire	LC	
Lycaenidae	<i>Aricia agestis</i>	Collier de corail	LC	
	<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la ronce, Argus vert	LC	
	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	LC	
	<i>Cupido alcetas</i>	Azuré de la faucille	NT	
	<i>Cupido argiades</i>	Azuré du trèfle	NT	
	<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle	LC	
	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC	
	<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	LC	
	<i>Maculinea nausithous</i>	Azuré des paluds	EN	
	<i>Maculinea teleius</i>	Azuré de la sanguisorbe	EN	
	<i>Neozephyrus quercus</i>	Thécla du chêne	LC	
	<i>Plebeius argus</i>	Azuré de l'ajonc	NT	x
	<i>Plebeius argyrognomon</i>	Azuré des coronilles	EN	x
	<i>Polyommatus bellargus</i>	Azuré bleu céleste	LC	x
	<i>Polyommatus coridon</i>	Argus bleu-nacré	LC	
	<i>Polyommatus dorylas</i>	Azuré du mélilot	NT	
	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la bugrane	LC	x
<i>Polyommatus semiargus</i>	Azuré des anthyllides, Demi-Argus	LC	x	
<i>Satyrrium w-album</i>	Thécla de l'orme	LC		
<i>Thecla betulae</i>	Thécla du bouleau	LC		
Nymphalidae	<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	LC	
	<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	LC	
	<i>Argynnis adippe</i>	Moyen Nacré	LC	
	<i>Argynnis aglaja</i>	Grand Nacré	LC	
	<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	
	<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	NT	
	<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce	LC	x
	<i>Brenthis ino</i>	Nacré de la sanguisorbe	NT	
	<i>Brintesia circe</i>	Silène	NT	x
	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun, Procris	LC	x
	<i>Erebia aethiops</i> *	Moiré sylvicole	LC	
	<i>Erebia medusa</i>	Moiré franconien	NT	
	<i>Inachis io</i>	Paon-du-jour	LC	



Famille	Espèce	Nom vernaculaire	LR	JB
	<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré	LC	
	<i>Lasiommata megera</i>	Satyre, Mégère	LC	
	<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain	LC	x
	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	x
	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC	x
	<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée du mélampyre	LC	x
<b>Nymphalidae</b>	<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du plantain	VU	x
	<i>Melitaea diamina</i>	Mélitée noirâtre	NT	x
	<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue	LC	
	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	x
	<i>Polygonia c-album</i>	C-blanc, Robert-le-diable, Gamma	LC	
	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	x
	<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des chardons, Belle Dame	LC	x
<b>Papilionidae</b>	<i>Papilio machaon</i>	Machaon	LC	
	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	x
	<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	NT	
	<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré	LC	
	<i>Colias croceus</i>	Souci	LC	x
	<i>Colias hyale</i>	Soufré	LC	
<b>Pieridae</b>	<i>Gonepteryx rhamni</i> *	Citron	LC	
	<i>Leptidea sinapis</i> s.l.		-	
	<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du chou	LC	x
	<i>Pieris napi</i>	Piérade du navet	LC	x
	<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la rave	LC	x
	<i>Adscita statices</i>	Turquoise	NT	
	<i>Zygaena carniolica</i> *	Zygène de la Carniole	VU	
<b>Zygaenidae</b>	<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène de la filipendule	LC	
	<i>Zygaena loti</i>	Zygène de la millefeuille	LC	
	<i>Zygaena viciae</i>	Zygène du mélilot	NT	

hébergeant la coronille, la mise en place d'exclos comprenant la plante hôte ainsi que sa transplantation, et enfin la lutte contre l'embuissonnement et les néophytes.

Selon le plan de gestion de la DGE, le Pré aux Aulnes (site de reproduction du papillon) et le Pré du Verger font d'ores et déjà l'objet de mesures spécifiques précisées dans les conventions PPS (prairies et pâturages secs d'importance nationale). En outre, des surfaces non fauchées ont été laissées chaque année dans les secteurs à coronilles afin de permettre le développement des chenilles. Il semblerait cependant que cela pose problème sur certains sites qui présenteraient des signes d'embroussaillement et de feutrage, comme c'est le cas au Pré aux Aulnes (JUTZELER *et al.* 2017).

### **Maculinea teleius, l'azuré de la sanguisorbe**

*Maculinea teleius* est une espèce très fragile car son cycle de vie implique la présence de deux éléments indispensables : sa plante hôte, *Sanguisorba officinalis* (la sanguisorbe officinale) et sa fourmi hôte (du genre *Myrmica*). La présence de sa plante hôte est requise au tout début du développement du papillon. En effet, la femelle de *M. teleius* pond ses œufs dans les boutons

floraux de la sanguisorbe, puis la chenille s'en nourrit au cours des premiers stades de sa vie larvaire. Quelques mues plus tard, la chenille tombe au sol dans l'espoir de se faire adopter par sa fourmi hôte. Elle est transportée par cette dernière jusqu'à la fourmilière et y dévore le couvain. La présence de fourmis hôtes à proximité des sites de pontes est donc indispensable au maintien des populations de ce papillon.

En Suisse, l'azuré de la sanguisorbe vit dans les marais et prairies humides du Nord des Alpes et de l'Ouest de l'arc jurassien (JUTZELER *et al.* 2017). Au Bois de Chênes, l'espèce est présente au Marais Plat et au Marais de pente. Le Marais Plat a fait l'objet de mesures spécifiques en 2013 dans le cadre de la promotion des *Maculinea* dans les marais de l'Ouest vaudois (WERMEILLE 2014). En l'occurrence, une partie des arbres en bordure du marais a été coupée afin d'agrandir la surface humide du site. Des fauches adaptées ont été instaurées, notamment afin de limiter l'envahissement des solidages au détriment des plantes hôtes et des fauches tardives ont été préconisées afin de favoriser la présence des fourmis hôtes (WERMEILLE 2014). En 2014, un plan de sauvegarde franco-suisse a vu le jour pour faire suite au projet de promotion des *Maculinea*. Le projet, nommé POLCCA (Plan Ouest Lémanique pour la Connaissance et la Conservation des Azurés), regroupe six partenaires dont le canton de Vaud. Il a pour objectif de maintenir et améliorer l'état de conservation des populations de quatre espèces de *Maculinea*. Les résultats des suivis effectués dans le cadre de ce projet indiquent qu'une population stable de *Maculinea teleius* se maintient au Marais Plat, avec notamment une cinquantaine d'individus observés en 2017. Les surfaces déboisées en 2013 évoluent positivement vers une végétation de type *Molinion* (POLCCA 2017), mais certaines d'entre elles sont envahies par les solidages et doivent donc bénéficier d'un rythme de fauche plus adéquat (JUTZELER *et al.* 2017).

Le Marais de pente n'a quant à lui fait l'objet d'aucun entretien particulier (hormis l'arrachage de plantes invasives) (WERMEILLE 2014). En 2017, seuls deux individus ont été observés (POLCCA 2017). Le plan de gestion de 2017 (JUTZELER *et al.* 2017) préconise une fauche régulière et un débroussaillage afin d'agrandir les zones humides ouvertes.

### ***Melitea cinxia*, la mélitée du plantain (VU)**

En Suisse, cette espèce vit surtout dans les Alpes et le Jura, mais également en région genevoise à plus basse altitude (CSCF). Cette espèce colonise surtout les étages collinéens et montagnards, où elle apprécie tout particulièrement les prés et pâturages maigres extensifs accolés à la forêt (Ligue Suisse pour la protection de la nature, 2000).

Au Bois de Chênes, *Melitea cinxia* est présente au Pré Jacot, au Pré du Verger, à la Longeraie, à l'Amphithéâtre et au Clos de Barin. En somme, cette espèce est présente dans la plupart des prairies bénéficiant encore d'un mode d'exploitation extensif (JUTZELER *et al.* 2017). À l'instar de nombreux papillons menacés, le maintien de ses populations est menacé en raison de la fragmentation de ses habitats. La déprise agricole des milieux extensifs conduisant au retour à la forêt de ces derniers ainsi que l'urbanisation des coteaux ensoleillés sont également d'importantes menaces pour la survie de l'espèce (JUTZELER *et al.* 2017). Des mesures sont mises en place dans la plupart des prairies abritant l'espèce puisqu'elles sont inscrites au réseau écologique OQE Frontière, tout comme une partie des parcelles agricoles. Il s'agit principalement de maintenir des zones refuges non fauchées.



## REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier Michel Baudraz, Aline Gattolliat et Jérôme Pellet qui ont participé aux Journées de la biodiversité 2015 et m'ont permis d'utiliser leurs données. Je les remercie également pour leur relecture et leurs précieux conseils. Ma gratitude va également à Vincent et Michel Baudraz pour leurs magnifiques photos ([www.lepido.ch](http://www.lepido.ch)). Un grand merci au bureau d'études n+p (Jérôme Pellet et Vincent Sonnay) pour la mise à disposition du plan d'action, à la Direction Générale de l'Environnement pour la transmission du plan de gestion (réalisé par le bureau d'études AMAibach) et à Bernadette Droz, Aline Gattolliat et Najla Naceur pour le rapport sur les *Maculinea* de l'Ouest Vaudois. Enfin, je remercie le CSCF pour l'extrait des données, en particulier François Claude.

## BIBLIOGRAPHIE

- JUTZELER S., LITSIOS-DUBUIS A. & MAIBACH A., 2017. Bois de Chênes. Plan de gestion 2017-2027. Rapport (non publié). Bureau A. MAibach Sàrl, Oron-la-Ville. 88 p. Mandat de la DGE-BIODIV.
- LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE, 2000. Les papillons de jour et leur biotope. Pro Natura (Ed.) Vol. 1: 216 p.
- PELLET J. & SONNAY V. 2018. Contrat corridors Lac - Pied du Jura - Mesure n°15 « Mesures d'aménagement et de gestion des milieux naturels secs en faveur de l'azuré des coronilles (*Plebeius argyrognomon*) »; État des lieux et mesures conservatoires prioritaires. Rapport (non publié). Bureau N+P. 15 pp + 6 Annexes. Mandat de la DGE-BIODIV.
- POLCCA 2017. Plan Ouest Lémanique pour la Connaissance et la Conservation des Azurés. (Rapport non publié). Fiche secteur 6. DGE-BIODIV.
- WERMEILLE E. & PATOCCHI N., 2015. Fiches espèces - Papillons de jour - *Plebeius argyrognomon*. Swiss Butterfly Conservation, CSCF info fauna, Neuchâtel et Office fédéral de l'environnement, Berne.
- WERMEILLE E., CHITTARO Y. & GONSETH Y., 2014. Liste rouge Papillons diurnes et Zygènes. *L'environnement pratique*. Office fédéral de l'environnement (OFEV), Berne; Centre Suisse de Cartographie de la Faune (CSCF), Neuchâtel.
- WERMEILLE E., 2014. Projet pour la promotion des *Maculinea* dans les marais de l'Ouest vaudois. Rapport final de la 2<sup>e</sup> phase (2009-2013). DGE-BIODIV.



